

5 mai 2010

### **Un référendum sur un projet irrecevable?**

À l'assemblée du conseil municipal de ce soir, à Notre-Dame-de-Montauban, les élus prendront la décision de tenir ou non un référendum sur le projet d'Hydro-Mékinac de construire une petite centrale hydroélectrique à la Chute du Neuf.

#### **Voici pourquoi, je crois qu'il n'est plus pertinent de tenir un référendum.**

Le 29 avril dernier, la ministre Nathalie Normandeau indiquait clairement que ce projet était irrecevable étant donné que les droits hydrauliques ne peuvent être accordés à Hydro-Mékinac, entre autres parce que les consultations des citoyens n'ont pas été faites avant le dépôt du projet, tel que requis dans le cadre réglementaire du Ministère des ressources naturelles et de la faune. Une lettre confirmant cette décision a été envoyée à M. Claude Beaulieu, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Mékinac, en date du 16 mars.

Comment se fait-il que cette lettre n'ait pas été rendue publique par M. Beaulieu?

Comment se fait-il que les élus de NDM, selon les informations disponibles, n'ont pas été mis au courant de cette lettre?

Comment se fait-il qu'à l'assemblée de la MRC du 17 mars, M. Claude Beaulieu n'en a pas soufflé mot?

Comment se fait-il que les élus de notre municipalité ont été invités à approfondir leur connaissances de ce dossier pendant plus de six semaines sans avoir l'ensemble des données pertinentes?

Comment se fait-il que les employés de notre municipalité ont dû travailler à tous les préparatifs de la tenue d'un référendum alors qu'il n'a plus sa raison d'être?

Comment se fait-il que le 17 avril, les élus et les représentants des citoyens ont été convoqués au bureau municipal pour donner leur point de vue sur le projet d'Hydro-Mékinac, alors que ce projet était considéré comme irrecevable depuis un mois?

#### ***Que faut-il penser de la façon dont M. Beaulieu traite la population de Notre-Dame-de-Montauban?***

Est-ce qu'il s'agit de manque de professionnalisme?

Est-ce qu'il s'agit de mépris?

Est-ce qu'il serait guidé par la rancœur à cause des critiques fondées que les gens de NDM ont adressé à la MRC, entre autres le 10 mars dernier?

Les gens de Notre-Dame ont droit à plus de respect de la part du directeur de la MRC; les gens s'attendent à ce que M. Beaulieu, en tant que représentant du promoteur Hydro-Mékinac, sorte de son mutisme et nous donne les explications pertinentes.

Jusqu'à preuve du contraire, nous ne pouvons guère penser autre chose que M. Beaulieu a très mal piloté ce dossier, qu'il a retenu l'essentiel des informations que les gens de Notre-Dame étaient en droit d'avoir et qu'il a pris pour acquis que nous serions prêt à accepter n'importe quoi.

J'invite donc le conseil municipal à se prononcer contre la tenue du référendum prévu pour le 6 juin. Et je suggère que des explications formelles soient demandées à M. Claude Beaulieu, particulièrement à cause du manque flagrant de transparence dans ce dossier.

*André Lavoie*

*Membre de Chute libre*